

CONTEXTE :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan est une association loi 1901, créée à l'initiative du Conseil Général et de l'Etat dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour mission de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci constant de l'adapter aux particularités locales, en dehors de toute maîtrise d'œuvre.

Conformément à ses statuts, le CAUE oriente ses actions selon 3 axes principaux :

- le conseil architectural auprès des particuliers,
- le conseil aux collectivités,
- la sensibilisation, la formation et l'information pour tout public : décideurs, techniciens et particuliers

Concernant les collectivités, le rôle du CAUE consiste à accompagner les élus dans leurs démarches, de l'idée à la réalisation du projet. Les spécificités d'un CAUE sont :

- d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la définition de leurs projets de construction et d'aménagement, en offrant une vision objective de professionnels de l'aménagement,
- de privilégier une démarche pédagogique et la prise en compte d'un ensemble de critères qualitatifs dans le contexte spécifique du projet,
- de clarifier les conditions de réussite du projet dans la phase pré- opérationnelle et faciliter leur prise de décision politique,
- d'offrir une neutralité d'approche et une capacité d'accompagnement dans la durée.

PROFIL DE POSTE :

Architecte diplômé DPLG , DESA ou de Strasbourg ayant des compétences et une expérience en urbanisme opérationnel et réglementaire.

Expérience de 10 à 15 ans exigée, avec 5 ans minimum dans le privé. Une expérience en CAUE serait un plus.

MISSIONS PRINCIPALES:

- Conseil en architecture et en urbanisme aux collectivités et sensibilisation des décideurs (élus et techniciens) en accompagnement de la définition des orientations de leurs projets.
- Conduite d'actions de sensibilisation et d'information destinés aux élus, techniciens des collectivités, aux professionnels du cadre de vie ou au grand public et production de supports pédagogiques.
- Animation d'ateliers autour des enjeux de la maîtrise d'ouvrage publique.
- Conseil architectural aux particuliers,
- Participation à l'activité générale du CAUE au sein de l'équipe et au fonctionnement administratif de la structure, selon les modes internes définis.

Déplacements réguliers à prévoir sur l'ensemble du département du Morbihan et plus occasionnellement hors département.

COMPETENCES, APTITUDES REQUISES:

- Sensibilité aux enjeux du développement durable et de l'environnement au sens large.
- Connaissance et pratique des outils opérationnels et des documents d'urbanisme
- Intérêt pour le développement de nouvelles formes de pratique professionnelle.
- Démarche pédagogique et approche économique des projets, indispensables,
- Sens de la relation et capacités d'animation et de dialogue avec les partenaires (élus, professionnels, techniciens des collectivités...)
- Curiosité vis-à-vis des préoccupations des particuliers désirant construire.
- Connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales.
- Sens du service à rendre et de l'accomplissement d'une mission d'intérêt général
- Capacité d'écoute et de négociation
- Capacité à la prise de parole en public
- Autonomie et aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire
- Maîtrise rédactionnelle
- Maîtrise des outils informatiques de base (word, excel, Powerpoint, Photoshop, Illustrator, Indesign, sketshup...)
- Disponibilité requise pour réunions de rendus aux collectivités en fin de journée

CONDITIONS DE RECRUTEMENT:

- Contrats à durée indéterminée, le premier à temps plein et le second à 80%, basés sur 35 heures hebdomadaires en moyenne pour équivalent plein temps.
- Emplois régis par la Convention Collective Nationale des CAUE et un accord d'entreprise interne.
- Activité exercée essentiellement sur le département du Morbihan avec prioritairement des véhicules de service.
- En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE interdiction d'exercice libéral en architecture et en urbanisme sur le territoire départemental
- Permis de conduire indispensable.
- Recrutement prévu début 2012 et au plus tard au 2 avril 2012.

Les candidatures (lettre de motivation manuscrite avec salaire mensuel brut souhaité, curriculum vitae, 3 dossiers représentatifs de missions réalisées, copie des diplômes obtenus et références professionnelles avec coordonnées) doivent être adressées **avant le 31 décembre 2011** par courrier à

**M. le Président du CAUE du Morbihan
5, rue commandant Charcot
56 000 VANNES**